

Communiqué de presse

Vernier/Ostermundigen, le 11 novembre 2025

Comment camper en hiver à 1800 mètres d'altitude

Le camping d'hiver gagne en popularité. De plus en plus de personnes souhaitent utiliser leur camping-car en combinaison avec des activités hivernales. Le TCS a testé le camping dans des conditions hivernales extrêmes au camping Morteratsch à Pontresina. Ceux qui voyagent par températures négatives doivent savoir ce qui caractérise un véhicule réellement adapté à l'hiver.

Le camping d'hiver n'est plus un phénomène marginal : les amateurs d'activités de plein air et les adeptes du vanlife apprécient la liberté de voyager même pendant la saison froide. Skieuses, snowboarders et randonneurs à ski utilisent volontiers le camping d'hiver comme base flexible. Avec l'équipement adéquat et un véhicule bien isolé, rien ne s'oppose à l'aventure enneigée. Le test du TCS montre qu'une bonne isolation et une préparation soignée sont aussi essentielles qu'un système de chauffage performant.

Résistant à l'hiver ou simplement adapté à l'hiver

Le froid, la neige et le gel exigent beaucoup du véhicule et de son équipement. Il est important de comprendre la différence entre un véhicule « adapté à l'hiver » et un véhicule « résistant à l'hiver ». Selon la norme européenne EN 1646-1, un véhicule est considéré comme résistant à l'hiver s'il peut être chauffé de –15 °C à +20 °C en quatre heures et que son installation d'eau fonctionne ensuite sans restriction. Un véhicule adapté à l'hiver offre quant à lui un intérieur confortable à 0 °C, mais sans garantie contre le gel des conduites d'eau. Après une heure de stabilisation, le système d'eau doit pouvoir être rempli et fonctionner sans problème.

Le TCS a réalisé son test à 1'860 mètres d'altitude sur le camping Morteratsch à Pontresina, dans la vallée de l'Engadine, avec un Frankia NEO MT7 BD Black Line. Par des températures comprises entre –7 et –18 °C, les performances de chauffage, la répartition de la chaleur, l'efficacité énergétique et la fiabilité du système d'eau ont été examinées pendant plusieurs jours.

Technique, isolation et chauffage

L'aptitude d'un camping-car à un usage hivernal dépend principalement de trois facteurs. Une bonne isolation thermique est essentielle. Les véhicules avec un double plancher chauffé et des réservoirs isolés empêchent le gel des conduites. Les chauffages à gaz ou au diesel avec circulation d'air assurent une répartition homogène de la chaleur. Un changement automatique de bouteille de gaz (deux bouteilles de 11 kg) augmente la sécurité de fonctionnement. Enfin, la gestion de l'eau et de l'énergie joue un rôle clé : antigel pour les réservoirs d'eaux usées, alimentation électrique fiable et contrôle régulier des batteries sont indispensables.

Le TCS recommande en complément d'éviter la condensation par une aération régulière et de faire sécher les vêtements humides à l'extérieur de l'habitacle. Il est également essentiel de garder les grilles d'aération et les sorties de chauffage dégagées pour garantir la sécurité et l'efficacité du système.

En résumé : celles et ceux qui ne veulent pas renoncer à la liberté et à la nature même en hiver devraient investir dans un camping-car robuste et véritablement résistant à l'hiver.

Conseils du TCS

- Pneus et conduite : les pneus d'hiver sont obligatoires ; des chaînes à neige peuvent être nécessaires selon la destination
- Protection du véhicule : des sticks d'entretien du caoutchouc empêchent les portes de geler ; un grattoir et une pelle doivent toujours être à bord.
- Gaz et énergie : deux bouteilles de gaz suffisent généralement pour cinq jours d'utilisation continue ; des cartouches de chauffage électriques peuvent réduire sensiblement la consommation de gaz.
- Aération et humidité : ouvrir toutes les fenêtres deux à trois fois par jour pendant quelques minutes pour évacuer l'humidité et prévenir la formation de moisissures.



Contact

Laurent Pignot, porte-parole du TCS Tél. 058 827 27 16 | 076 553 82 39 | laurent.pignot@tcs.ch www.pressetcs.ch, www.flickr.com

Touring Club Suisse – toujours à mes côtés.

Depuis sa fondation en 1896 à Genève, le Touring Club Suisse est au service de la population suisse. Il est synonyme de sécurité, durabilité et liberté de choix en matière de mobilité personnelle et il est actif tant au niveau politique que social. À travers plus de 2000 collaborateurs et 23 Sections régionales, le plus grand club de la mobilité de Suisse propose à plus de 1,6 millions de membres un large éventail de prestations et services liés à la mobilité, l'assistance, la santé et les activités de loisirs. Une prestation d'assistance est fournie toutes les 70 secondes. Chaque année, 200 patrouilleurs accomplissent quelques 361'000 interventions de dépannage sur les routes suisses et permettent de reprendre la route immédiatement dans plus de 80 % des cas. La centrale d'assistance ETI effectue en moyenne 63'000 interventions, dont près de 3500 évaluations médicales et 1300 rapatriements par an. TCS Ambulance est le plus grand acteur privé dans le secteur des secours d'urgence et du transport sanitaire en Suisse avec 400 collaborateurs, 22 bases logistiques et environ 45'000 interventions par année. Les centres de protection juridique traitent 52'000 affaires juridiques et fournissent près de 10'000 renseignements juridiques. Depuis 1908, le TCS s'engage pour davantage de sécurité dans la mobilité – un engagement rendu possible grâce à ses membres. Il développe des supports pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et de prévention, teste les infrastructures de mobilité et conseille les autorités. Le TCS distribue chaque année près de 115'000 baudriers et 90'000 gilets aux enfants, afin que la mobilité des plus petits soit sécurisée. Les centres de conduite forment 42'000 participants par an, toutes catégories de véhicules confondues. Avec 32 campings et environ 900'000 de nuitées touristiques, le TCS est aussi le leader du camping en Suisse. L'Académie de la mobilité du TCS étudie et projette les transformations dans le secteur des transports, comme la mobilité verticale par drone ou la mobilité partagée, par exemple avec le projet «carvelo» qui compte 400 vélos-cargo électriques et 43'000 utilisateurs. Le TCS est cosignataire de la feuille de route mobilité électrique 2025.